



DOSSIER D'INSCRIPTION

Ecoles publiques Jacques Yves COUSTEAU

2023-2024

DOSSIER À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT EN MAIRIE

INSCRIPTION SCOLAIRE

ANNEE 2023-2024

NOTE POUR TOUTE PREMIERE INSCRIPTION DE L'ENFANT

Tous les enfants français et étrangers résidants sur notre commune peuvent être accueillis à l'école maternelle J.Y. Cousteau

Les futurs élèves sont répartis comme suit :

Enfants nés en 2021 : Très Petite Section (dans la limite des places disponibles)

Enfants nés en 2020 : Petite Section

Enfants nés en 2019 : Moyenne Section

Enfants nés en 2018 : Grande Section

L'école publique est gratuite. L'instruction est obligatoire à partir de la Petite Section.

Pour la première inscription de votre enfant ou si vous venez d'emménager sur la commune, il est nécessaire de procéder aux démarches d'inscription suivantes.

COMMENT S'INSCRIRE

1ère étape : Inscription administrative

Il convient de remplir le dossier d'inscription joint à la présente note et de fournir les différentes pièces administratives demandées.

Le dossier sera donc à retourner, dûment rempli, à la mairie ; il vous sera délivré un certificat d'inscription par la suite.

2ème étape : Inscription scolaire

Il convient de se présenter au directeur de l'établissement qui enregistra l'inscription de l'enfant sur présentation du livret de famille et du certificat d'inscription. L'admission peut être immédiatement prononcée dans les écoles où il y a suffisamment de places.

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée. De même, si votre enfant est scolarisé cette année en grande section, il sera inscrit d'office à l'école élémentaire J.Y Cousteau pour l'année suivante.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR À TOUTE INSCRIPTION

Dans tous les cas, fournir la photocopie intégrale de votre livret de famille ou l'extrait de l'acte de naissance de(s) l'enfant(s)

Vous êtes locataires ou propriétaires

Fournir **au choix**, une photocopie de :

Facture d'électricité / gaz / eau
Facture de téléphone fixe / box internet
Quittance de loyer (sauf propriétaire)



Ces justificatifs devront être datés de moins de 3 mois

Vous êtes hébergés

Remplir l'attestation d'hébergement sur l'honneur, jointe au dossier d'inscription, et la rendre signée par l'hébergeant et la famille hébergée.

Fournir la photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois, ainsi qu'une photocopie de sa carte d'identité.

Parents divorcés ou séparés avec jugement

Fournir la photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.

En cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale ou de garde alternée, remplir l'attestation de résidence sur l'honneur. L'un des parents indique **obligatoirement** son domicile et sera le destinataire des factures concernant les activités auxquelles l'enfant pourrait être inscrit par la suite (restauration scolaire, accueil périscolaire).

Parents séparés sans jugement, ou en attente de jugement

Remplir l'attestation de résidence sur l'honneur jointe au dossier d'inscription (voir explications ci-dessus).

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT SUR L'HONNEUR

Nom et Prénom de l'enfant :

.....

À remplir uniquement si la famille est hébergée
par une autre personne (ou en cas de séparation)

Gétigné, le

Je soussigné(e), M. / Mme :

.....

Atteste, sur l'honneur, héberger à mon domicile situé :

N° : Voie :

Code Postal : Ville :

M. / Mme :

Et son enfant :

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Signature de l'hébergeant : Signature de l'hébergé(e) :

| |
|--|
| |
|--|

Article 447-7 du code pénal « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts,
- 2° de falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère ;
- 3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui ».

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Date de rentrée scolaire :

Pour une entrée en : Maternelle - Classe :

Élémentaire - Classe

ENFANT

NOM :

Prénom :

Né (e) le : / / à

Sexe : Masculin Féminin

Adresse de l'enfant : N° Voie

.....

Code Postal Ville

Dernière école fréquentée : Ville

.....

Votre enfant présente-t-il un handicap pouvant occasionner un aménagement à réaliser dans l'école ?

Oui Non *Si oui, vous serez prochainement contacté par notre service*

RESPONSABLES LEGAUX (PARENTS, TUTEUR AUTRE)

NOM du responsable n°1 : NOM du responsable n°2 :

.....

.....

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

Code Postal :

Code postal :

Ville :

Ville :

N° ☎ :

N° ☎ :

N° 📱 :

N° 📱 :

Mail ✉ :

Mail ✉ :

COMPOSITION FAMILIALE

Mariés, union libre, pacsés, célibataire, veuf (ve) Séparé(e), divorcé (e)

Frères et sœurs au même domicile :

| <i>Nom</i> | <i>Prénom</i> | <i>Date de naissance</i> | <i>Scolarisé (e) à Gétigné (Oui / Non)</i> | <i>Nom de l'établissement</i> |
|------------|---------------|--------------------------|--|-------------------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Date :

Signature du ou des responsables :